

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	1 <sup>er</sup>
Nom de site	14_MONTMARTRE_75001	Numéro	75101_018_01
Adresse du site	14, rue Montmartre	Hauteur	R+6 (22,40 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur deux nouvelles antennes.		
Complément d'info	Quatre antennes sur deux azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	08/11/2018
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	12/02/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	12/04/2021

Historique et contexte	Ajout de deux antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G)
------------------------	--

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientée vers les azimuts 160° et 270°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres et Vélux entre 4 et 10 m	Vis-à-vis (25m)	R + 6
Estimation	2G/3G/4G : 160° < 5V/m ; 270° < 5V/m 5G : 160° < 3V/m ; 270° < 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	24,40 m		

#### Incidence visuelle

Description des antennes	Seule la toiture est modifiée, deux antennes complémentaires seront installées.
Intégration antennaire	Les antennes sont de teinte gris clair type RAL 7035, elles seront placées en retrait de la façade afin de minimiser l'impact depuis la rue.
Zone technique	

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Crèche des Halles	132 Rue Rambuteau	R+1	NON	Crèche des Halles	1.13 V/m, soit 1.85%

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



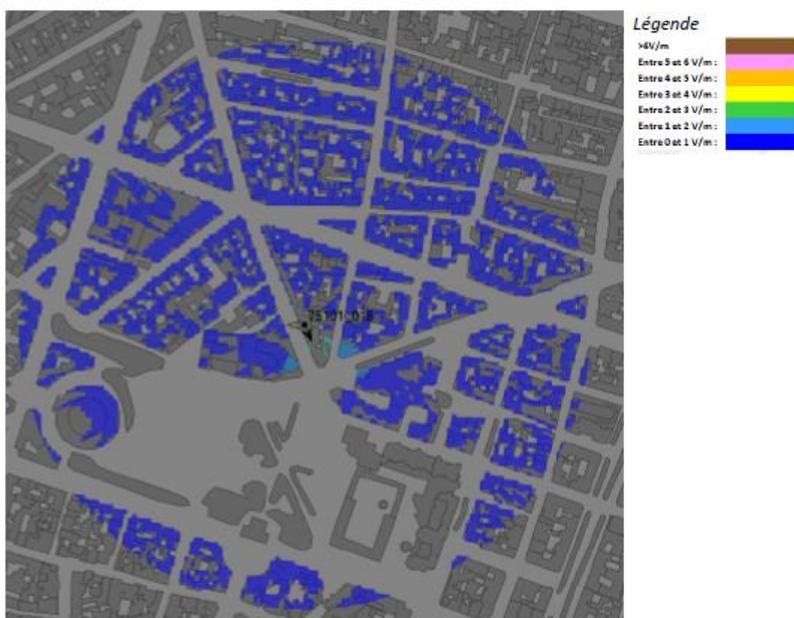
## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G

	Azimut 160°	Azimut 270°
Niveau maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	18 m	18 m

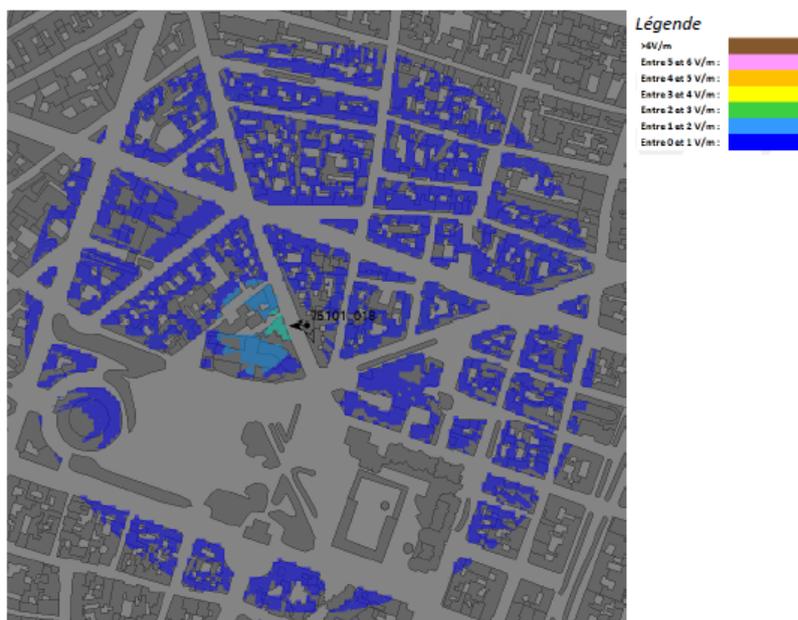
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

## Simulation pour le 3500MHz (5G)

*Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 160°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 16 m.*



*Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 270°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 16 m.*



	Azimut 160°	Azimut 270°
Niveau maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	16 m	16 m

## Vue des Antennes Avant/Après



*L'installation technique n'est pas visible depuis ce point de vu*

AUCUN CHANGEMENT

## Vue des Azimuts

Azimut 160°



Azimut 270°

